

De Scribe à Hugo, de Dumas à Pagnol, par Jacques Boncompain

par [Gilles Costaz](#)

Une somme sur le combat des auteurs de théâtre

Il faut du temps pour lire les deux tomes, c'est-à-dire les 1700 pages, de la somme que Jacques Boncompain consacre à la lutte des auteurs de théâtre pour faire valoir leurs droits moraux et financiers ! Il a fallu des années à l'auteur, qui est juriste et écrivain, pour mener à bien les recherches et la rédaction d'une telle chronique – elle s'échelonne sur près de deux siècles ! La création de la première société d'auteurs est simplement rappelée dans ce double ouvrage, car Boncompain l'a déjà contée dans un livre précédent, *La Révolution des auteurs*. L'objectif de ce nouveau travail historique est de suivre les décennies d'après l'invention d'un « bureau de législation dramatique » par Beaumarchais en 1777. Mais, dans son introduction, Boncompain salue longuement l'auteur du *Mariage de Figaro* qui décida de tenir tête aux acteurs de la Comédie-Française et aux maîtres du théâtre pour obtenir, au prix d'âpres négociations, une rétribution proportionnelle au succès : ainsi naquit le droit d'auteur. Rien ne fut simple, ni à la création, ni ensuite. Même cette première agence fit face à une société concurrente. Et les contestations vinrent de partout. A l'intérieur du clan des auteurs, il y eut toujours des opposants et des dissidents. A l'extérieur, les exploitants voulurent céder le moins possible de droits. Mais, à mesure que les dramaturges gagnaient du terrain, ils marchaient à leur tour sur les plates-bandes des autres artistes. Ils oublièrent de payer les musiciens, ils durent faire face, en 1838, à la création de la Société des gens de lettres, avec laquelle il fallut délimiter les territoires communs et les territoires séparés. Ces désaccords s'arrangèrent mais le monde n'a cessé de changer. On inventa la radio et le cinéma. Comment légiférer ? La télévision arriva, l'air de rien, et, peu à peu, les scénaristes prirent une place qui rend aujourd'hui les auteurs de théâtre minoritaires (l'actuel président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques n'est pas un dramaturge, mais un cinéaste, Jacques Fansten).

Les combats et les adaptations nécessaires se situèrent aussi dans la compétition internationale (on sait que le monde anglo-saxon préfère le copyright au droit d'auteur, ce qui retire pas mal de prérogatives à celui qui écrit) et dans les relations avec le monde politique qui aime bien canaliser les trublions...

C'est donc une histoire colossale que narre et détaille Jacques Boncompain. C'est celle de la SACD et de ses satellites. Histoire juridique, politique, humaine qui donne un autre regard sur certaines grandes figures du théâtre : Hugo apparaît comme un fougueux activiste pas toujours réaliste, Pagnol comme un président très fier de sa présidence. Il y a les altruistes et les égoïstes. Que d'auteurs sont saisis, lors de commissions dont on a la relation minutée, dans leurs exercices oratoires exacerbés ! Pendant la guerre de 1939-1945, la SACD doit appliquer la loi de l'occupant. Et c'est terrible : les auteurs juifs ne sont plus payés à partir de 1941, ils se cachent et seront persécutés comme tous les citoyens qui ne parviennent pas à prouver qu'ils sont « aryens ».

Une autre histoire du théâtre

Boncompain a dépouillé des archives là où on n'allait pas avant lui. Son tableau des auteurs œuvrant pour leur reconnaissance et leurs nourritures terrestres est tout à fait nouveau et restera longtemps inégalé. Mais intéresse-t-il les lecteurs qui ne se passionneraient pas pour ces coulisses professionnelles et techniques ? Oui, pensons-nous, car, d'une plume précise et encyclopédique, Boncompain aborde bien d'autres aspects, débordant du cadre strict de son projet. Les anecdotes fourmillent. Ainsi, en 1816, l'un des chapitres s'intitule *Immersion du ministre de l'Intérieur dans la classification des œuvres* : ce brave ministre veut décider lui-même quel type de pièce est à mettre en première classe et quelles comédies vont être placées en quatrième classe ! Un peu plus tard, en 1848, on peut entendre Victor Hugo proférer : « Que peut-il arriver de la liberté des théâtres ? Que, dans un temps, il y en ait trop et que, plus tard, ils se restreindront d'eux-mêmes. » (Ce n'est pas ce qui a lieu aujourd'hui !)

Certains des présidents de la Société des auteurs dramatiques sont oubliés aujourd'hui. Même Scribe est tout juste un nom auquel on n'associe aucun titre de pièce. Pourtant Boncompain montre combien l'action de Scribe a été positive pour ses confrères. Bien que fort joué et fort riche, il défendit les petits et parvint à fondre les deux agences rivales dont la guerre nuisait au combat collectif. Comme d'autres, il était soucieux des nécessiteux, pour lesquels la SACD a toujours eu et a une caisse de dépannage. Eugène Labiche a moins la cote : il a essayé de faire bande à part, le vilain !

Le monument échafaudé par Jacques Boncompain peut donc se lire comme une autre histoire de notre théâtre. On se rend à l'index, l'on prend tel ou tel nom, un connu (Sartre par exemple) ou un inconnu (Marc Michel, pour citer un collaborateur de Labiche), et, aux pages indiquées, il y a toujours une information, un récit, un détail qu'on ne trouvera pas généralement ailleurs. Avoir le Boncompain sous la main, c'est, pour tout curieux de théâtre, accéder à des connaissances que même Google ne peut fournir !

De Scribe à Hugo. La condition de l'auteur (1815-1870), préface de Laurent Petitgirard et Jean-Claude Bologne (840 pages, 55 €)

De Dumas à Marcel Pagnol. Les auteurs aux temps modernes (1871-1996), préface de Jean-Claude Carrière (864 p., 15x22 cm, 55€).

Photo DR : Jacques Boncompain avec l'auteur sénégalais Ndéné Diaye, Brazzaville, 1990.

<http://www.webtheatre.fr/De-Scribe-a-Hugo-de-Dumas-a-Pagnol>

13/05/2014